

**EDITO**  
**AUX URNES, ÉTRANGERS !**

Le droit de vote des étrangers est un débat vieux de 30 ans depuis l'ère Mitterrand. Ce dernier ne l'a pourtant jamais mis en place. Pourquoi ? Quelle crainte ont les Français de voir ce droit attribué aux étrangers ? Les peurs mises en avant sont celles d'un autre temps. Les opposants à ce projet de loi ne peuvent brandir que des arguments déjà présents dans la constitution : le droit de vote est jusque là indissociable de la citoyenneté et donc de la nationalité. Mais les constitutions et les lois sont faites pour évoluer. Doit-on rappeler qu'il fallait être de sexe masculin pour pouvoir voter il y a encore moins d'un siècle ? La constitution a donc été modifiée. L'UMP dit aussi que le droit de vote ne s'achète pas. En clair, ce n'est pas parce que l'on paye des impôts en France que l'on peut voter. Pourtant, un contribuable, comme son nom l'indique, donne une richesse à la France. Pourquoi n'aurait-il pas le droit de se prononcer sur la façon dont on se sert de son argent ? Certains craignent de nouvelles tensions en France ? Et alors ? Elles existent. Et depuis longtemps. Les relents racistes de notre société sont forts.

Simplement, les "têtes de Turc" changent. Avant-hier, les Espagnols et les Italiens, hier les Arabes et aujourd'hui les Roumains. Et demain ? On est tous l'étranger de quelqu'un ! Il n'y a qu'à voir la levée de boucliers contre la loi du mariage homosexuel. Depuis quand les Français se battent ainsi contre l'accès à un droit pour ses pairs ? La scission entre les citoyens est déjà faite. Manuel Valls, concernant le droit de vote des étrangers, a même déclaré : *"Aujourd'hui, le défi de la société française est celui de l'intégration"*. Pause. D'abord on rigole, puis on pleure de tant d'ironie. Si l'on donne le droit de vote aux étrangers, il est certain que ces derniers s'intégreront, car ils pourront s'investir dans la vie politique du pays où ils habitent et travaillent. En les écartant du débat, on nourrit la haine. On donne des voix au FN. L'UMP se retrouve attirée par les dogmes de l'extrême droite. De quoi avons-nous peur ? Que la France "tombe" entre les mains "d'étrangers" ? Mais le pays tout entier s'est construit sur les flux migratoires. Qui est Français ? Qui est Minervois ? Aurions-nous peur que l'on nous vole notre propre identité ? Mais notre image est changeante au fil du temps, de notre évolution, des mœurs en mouvement... La gauche et la droite républicaine doivent avancer ensemble pour mettre en place cette loi. Car une société qui se replie sur elle-même est une société sur le déclin en proie aux peurs inhibitrices.

Nicolas Faure

**AGRITOURISME ET ENOTOURISME**

# Un programme européen en faveur des circuits courts dans l'Aude

Depuis 2009, les Pays Corbières-Minervois, Carcassonnais et le Grand Narbonne se sont engagés dans un Groupement d'Action Local (GAL). Celui-ci a bénéficié d'une enveloppe de 2.025.000 euros. Il reste 600.000 euros à attribuer avant le 31 décembre 2015. Aux porteurs de projets de se manifester !

**S**tratégie de développement à l'échelle des trois territoires. Le GAL "des Pays vigneronns au cœur de l'Aude Pays Cathare" s'inscrit dans le dispositif européen Leader (liaison entre actions de développement de l'économie rurale). À ce titre, il a perçu des Fonds européens agricoles pour le développement rural (Feader), auxquels s'ajoutait un cofinancement public national et, parfois, une participation du conseil général de l'Aude. Depuis sa mise en place, 39 dossiers ont été ainsi votés. *"Ils s'échelonnaient de 5.000 euros à 300.000 euros, mais il n'y a pas de petits projets"*, précise Gérard Barthez, président du Pays Corbières-Minervois et du GAL des Vignerons, qui lance un appel car, à ce jour, il reste encore près de 600.000 euros à distribuer. Collectivités, syndicats, micro-entreprises, acteurs de l'économie sociale, exploitants agricoles, groupements de producteurs, associations et particuliers peuvent prétendre à des subventions si leur projet correspond au cahier des charges du GAL qui poursuit trois objectifs.

**Des objectifs ciblés**

Le premier est de favoriser la vente directe des produits locaux en améliorant les conditions de commercialisation et d'accueil de la clientèle, qu'elle soit d'ici ou d'ailleurs.

Le second consiste à renforcer l'attractivité du territoire par l'agritourisme ou l'enotourisme. Le dernier but est de susciter, de coordonner et de professionnaliser les démarches collectives, notamment la création de services mutualisés facilitateurs de projets locaux. Ces axes bien identifiés se complètent d'une mesure spécifique Leader pour les projets qui ne peuvent prétendre au GAL mais qui sont innovants, structurants et s'adressent à un usage mixte : consommation de produits locaux, tourisme, culture et loisirs. S'il s'agit bien de promouvoir et de valoriser les circuits courts, la finalité de ce dispositif se veut plus globale. En effet, placer les produits du cru au cœur de la culture locale ne fait pas que renforcer l'attractivité touristique et donc l'économie, c'est aussi un moyen de préserver le patrimoine rural et les événements sur ces territoires.

**Les dossiers acceptés**

Compte tenu des axes choisis, la nature des projets peut être aussi diverse que variée. Financement de la promotion, études stratégiques de développement, d'aménagements (création d'un caveau collectif, d'une boutique de produits, de chambres d'hôtes chez le vigneron, etc.). Mise en réseau d'acteurs (partenariat entre producteurs de



De gauche à droite : Danièle Bosc (représentant le Grand Narbonne), Christian Lot (Services de l'État, DDTM et DRAAF), Valérie Laffon (directrice du Pays Carcassonnais), Gérard Barthez (président du Pays Corbières-Minervois et du GAL des Vignerons), Karine Diaz-Turquay (coordinatrice du programme Leader).

produits de qualité, d'acteurs dans le tourisme et d'associations organisatrices de manifestations culturelles). À titre d'exemple, en Minervois, cinq dossiers ont été validés : *Mise en valeur de l'image du Minervois, ses richesses locales* pour un montant de 5.028,21 euros (porté par la communauté de communes du Haut Minervois), *Coopération truffe*, 3.300 euros (commune de Ville-

neuve-Minervois), *Journée promotionnelle de l'Améfigyste - cuvée précieuse*, 5.256,45 euros (communauté de communes de Minervois au Cabardès) - voir en pages "agenda", *Adaptation de la truffe du Languedoc à une clientèle européenne*, 21.003,68 euros (commune de Villeneuve-Minervois) et *Séniographie abbaye*, 32.340 euros (commune de Caunes-Minervois). D. S.

**Comment obtenir ces subventions**

Les porteurs de projets doivent contacter leur "Pays" ou se rendre dans l'une des permanences dont les coordonnées figurent ci-après. Chacun bénéficiera de conseils, d'une aide au montage des dossiers et de leur plan de financement, d'un accompagnement par un technicien qui, éventuellement, se rendra sur le terrain, et d'un suivi.

- Pays Corbières-Minervois**, Maison Gilbert, bd Marx-Dormoy à Lézignan-Corbières. Coordinatrice du programme : Karine Diaz-Turquay au 06.33.20.39.15.
- Grand Narbonne**, 12 bd Frédéric-Mistral à Narbonne.
- Caracassonnais**, 12 bd Frédéric-Mistral à Narbonne.
- Chargé de mission et relais du programme** : Mickaël Chabanol au 04.68.58.14.58. *Permanence chaque vendredi des semaines paires.*
- Pays Carcassonnais**, Hôtel de Ville, 15 rue Jean-Bringer à Carcassonne. Directrice du Pays et relais du programme : Valérie Laffon au 04.68.26.73.79. *Permanence chaque vendredi des semaines impaires.*

**HORS CHAMPS**

## Redémarrage du circuit court à Homps

Après moult réunions et rencontres "hors-champs", les adhérents de l'association La Onzième Toile peuvent dorénavant tenter l'expérience du groupement d'achat et du circuit-court alimentaire. Il est possible d'utiliser l'outil informatique mis en place par l'association grâce au soutien de Nature et Progrès pour passer des commandes et connaître les propositions (laonziemettoile@orange.fr). Le prochain marché aura lieu le vendredi 7 juin 2013 de 18 heures à 19h30 à La Onzième Toile à Homps. L'association propose par ailleurs, une aide à l'utilisation de cet outil aux horaires d'ouverture de la vidéothèque.

Voir le blog, pour se tenir au courant... (<http://laonziemettoile.midiblogs.com/>). Tous les quinze jours, les vendredis, les circuits-courts Hors-champs à Homps.

**En projet : un GAL "canal du Midi"**

Une valorisation du canal du Midi est actuellement en cours. Sa mise en place résulte de la coopération de trois Groupements d'action locaux (GAL) : Pays Vignerons de l'Aude, Lauragais et Haut-Languedoc. Une première phase de travail a consisté à "connaître" le site. Un état des lieux complet a donc été réalisé. La seconde phase concernera la promotion du site : mise en place d'événements, comme un marché naviguant, et d'outils de communication communs à tout le linéaire du canal. Un troisième temps de travail sera consacré à définir les points de halte en établissant un cahier des charges commun. Karine Diaz-Turquay, coordinatrice du programme Leader, explique cette autre action promotionnelle.

**Semaine du Minervois. Quel est le but de ce nouveau GAL ?**

**Karine Diaz-Turquay.** C'est clairement d'amener les plaisanciers qui voguent sur le canal à se rendre aussi dans l'arrière-pays.

**SdM.** L'abattage des arbres n'est-il pas un handicap dans ce dossier ?

**K. D-T.** Au lieu d'avoir découragé les riverains, l'abattage des platanes semble les avoir soudés et, au contraire, relancé l'intérêt de programmer des animations autour de ce site. Et puis, des arbres vont être replantés.

**SdM.** Il existe déjà de nombreux projets et événements liés au canal : voie verte du conseil général de l'Aude, marché navigant et animations de la péniche Tourmente, festival Convivencia, ce projet ne fait-il pas doublement K. D-T. Non, il s'agit de compléter et de coordonner ce qui existe déjà, pas de faire un mille-feuilles. Les prestataires que vous citez, et d'autres d'ailleurs, ont déjà été identifiés. Le groupe de travail composé de membres des trois GAL va s'appuyer dessus. Quand il aura défini ses besoins, il les intégrera dans la démarche pour les mettre en partenariat et ainsi leur donner une meilleure visibilité et plus d'envergure.

**SdM.** Quand est prévue cette réalisation ?

**K. D-T.** Nous ne sommes qu'au tout début de ce projet de coopération. L'objectif visé est la saison estivale 2014 mais, pour être fin prêt l'an prochain, le travail se fait maintenant...